

La rougeole

Protégeons nos enfants contre la rougeole grâce au vaccin ROR

Le nombre d'enfants attrapant la rougeole au Royaume-Uni a atteint son niveau le plus élevé de la décennie. Pour qu'un enfant soit protégé, il doit recevoir deux injections du vaccin ROR (MMR en anglais). Quel que soit leur âge, les enfants n'ayant pas reçu le vaccin ROR peuvent toujours être protégés contre l'infection de la rougeole en se faisant vacciner.

Pourquoi le nombre des cas de rougeole augmente-t-il ?

Au milieu des années 90, la propagation de la rougeole au Royaume-Uni a été interrompue grâce au nombre élevé des vaccinations ROR. À partir de 1998, les déclarations de quelques chercheurs à propos de la sécurité du vaccin ont été largement diffusées dans la presse et dans les médias. Même si ces déclarations ont été entièrement discréditées, les enfants de nombreux parents qui ont décidé de ne pas appliquer le ROR à ce moment-là ne sont toujours pas vaccinés. Les niveaux de vaccination des enfants d'âge préscolaire sont maintenant proches des niveaux élevés qui étaient relevés au milieu des années 90. Cependant, le nombre d'enfants scolarisés au pays de Galles n'ayant pas reçu l'une ou les deux injections du ROR a été estimé à 80 000. C'est parmi ces groupes plus âgés que la rougeole se propage le plus facilement.

La rougeole est-elle une maladie grave ?

Oui, la rougeole peut être grave ; un virus très contagieux en est l'origine. Presque toutes les personnes qui l'attrapent sont malades, elles ont de la fièvre puis une éruption cutanée. Un enfant atteint de rougeole devra en moyenne rester cinq jours au lit et pourrait manquer l'école pendant environ dix jours. Les adultes sont souvent malades plus longtemps.

Environ une personne atteinte de rougeole sur 15 souffrira de complications plus graves. Elles peuvent se manifester par de la diarrhée, des infections auditives, des infections pulmonaires, des quintes de toux, des encéphalites (inflammation/gonflement du cerveau) et des lésions cérébrales. La rougeole peut causer la mort ; chaque année 200 000 enfants dans le monde meurent encore de la rougeole.

Mon enfant pourrait-il mourir de la rougeole ?

Des études montrent que sur 1 000 individus atteints de rougeole, une à trois personnes pourraient mourir suite à une infection ou à des complications.

Ces dernières années, deux adolescents sont malheureusement décédés de la rougeole au Royaume-Uni. L'un d'eux avait 13 ans en 2006 et l'autre avait 17 ans en juin 2008 ; ils avaient tous deux des problèmes immunitaires et n'avaient donc pas reçu le vaccin ROR.

Si le taux de vaccination de la population générale était meilleur, des enfants vulnérables aux infections, comme l'étaient ces enfants, seraient également mieux protégés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

Mon enfant risque-t-il d'être infecté ?

La rougeole est l'une des maladies connues les plus contagieuses. Le virus peut se propager dans un grand espace par la toux ou les éternuements. La maladie étant très contagieuse, votre enfant risquera toute sa vie de l'attraper s'il n'est pas protégé par le vaccin. Il est donc probable que votre enfant l'attrape tôt ou tard s'il ou elle n'est toujours pas protégé(e).

Le risque est plus élevé pour les enfants qui n'ont pas reçu le vaccin ROR. Les enfants qui n'ont reçu qu'une injection doivent à nouveau être vaccinés pour disposer du traitement complet leur permettant d'être entièrement protégés. Certains enfants ne peuvent pas recevoir le vaccin ROR car ils souffrent de maladies qui affaiblissent leur système immunitaire comme la leucémie. Ces enfants peuvent uniquement être protégés si suffisamment d'enfants en bonne santé sont vaccinés afin d'empêcher la propagation de la rougeole.

Que dois-je faire ?

La manière la plus sûre et la plus efficace d'éviter la rougeole est de vérifier que votre enfant a reçu les deux injections du vaccin ROR. Votre enfant doit recevoir les injections prévues à 13 mois puis à trois ans et quatre mois approximativement. Si votre enfant n'a pas reçu l'une (ou les deux) injections, vous devez vous adresser à votre centre médical pour prendre rendez-vous le faire vacciner.

Il est important que votre enfant reçoive le traitement complet de ROR avec les deux injections. Il n'est jamais trop tard pour vacciner votre enfant.

Je ne me souviens plus si mon enfant a déjà reçu une injection ROR ou pas

Vérifiez le carnet de santé de votre enfant (le carnet rouge). Il pourrait indiquer les vaccins reçus par votre enfant. Si vous n'en êtes toujours pas sûr, demandez conseil à votre centre médical.

En cas de doute, il est préférable de se faire vacciner. Une injection supplémentaire n'expose pas votre enfant à des risques graves de santé s'il a déjà reçu une ou même deux injections ROR.

Mon enfant a reçu des vaccins individuels contre la rougeole, la rubéole et les oreillons, peut-il tout de même recevoir le ROR ?

Oui, lorsqu'un enfant n'a pas été vacciné contre l'une de ces maladies, nous recommandons deux injections de ROR. Lorsque les parents ne sont pas sûrs si leur enfant a été efficacement protégé grâce à un vaccin individuel, il est tout de même possible de leur donner le ROR. Votre enfant peut recevoir deux injections de ROR même s'il a reçu un vaccin individuel. Vous pouvez en parler avec votre médecin, votre infirmière à domicile ou votre infirmière praticienne.

J'ai toujours des doutes en ce qui concerne l'injection de trois vaccins en une seule fois

Le système immunitaire d'un enfant est apparemment conçu pour se défendre contre une variété importante de microbes et d'infections dès sa naissance. La réaction aux vaccins n'utilise qu'une partie infime des capacités innées dont il dispose pour se défendre contre des attaques de son système immunitaire ; lorsque les enfants se roulent par terre, le défi auquel fait face leur système immunitaire est bien plus important que celui présenté par les vaccins conjoints tels que le ROR.

Les deux injections de ROR protégeront votre enfant contre les trois maladies (la rougeole, les oreillons et la rubéole). Ces trois maladies peuvent toutes avoir des conséquences particulièrement graves chez les jeunes adultes.

Le vaccin ROR a-t-il des effets secondaires ?

Tous les vaccins peuvent avoir des effets secondaires mineurs tels qu'une inflammation à l'endroit de l'injection. Les trois virus du vaccin ROR agissent à différents moments et peuvent entraîner les effets secondaires suivants après la première injection :

- Six à onze jours après l'immunisation, environ un enfant sur dix peut présenter une légère fièvre ; certains enfants présentent des éruptions cutanées telles que pour une rougeole et peuvent perdre l'appétit. Cela peut se produire lorsque la partie « rougeole » du vaccin commence à agir et cela dure généralement deux à trois jours ;
- Environ un enfant immunisé sur 1 000 peut souffrir de convulsions suite à une fièvre. On appelle cela des « convulsions fébriles » et cela peut être dû à une fièvre quelconque, pas uniquement au vaccin. Cependant, si un enfant n'a pas été immunisé et attrape la rougeole, il existe cinq fois plus probable qu'il souffre de convulsions ;
- Rarement, les enfants peuvent souffrir de symptômes similaires à ceux des oreillons (une fièvre et des ganglions gonflés) deux à trois semaines environ après leur immunisation lorsque la partie « oreillons » du vaccin commence à agir ;
- Très rarement, les enfants peuvent présenter une éruption cutanée de petits boutons de type hématomes au cours des six semaines suivant le vaccin. Normalement, elle devrait disparaître naturellement. Si vous découvrez des boutons de ce type, consultez un médecin. Celui-ci vous indiquera ce que vous devez faire à propos de l'éruption cutanée ;
- Moins d'un enfant sur un million présente une encéphalite (inflammation/gonflement du cerveau) après le vaccin et rien ne prouve que cela soit dû au vaccin. Cependant, le risque de présenter une encéphalite après avoir attrapé la rougeole est compris entre un sur 200 et un sur 5 000.

Votre médecin, votre infirmière praticienne ou votre infirmière à domicile pourront vous fournir plus de détails.

Quelles sont les réactions après la seconde injection de ROR ?

Elles sont identiques à celles qui ont été décrites ci-dessus mais leur probabilité est bien moindre.

Je suis tout de même préoccupé par le fait que le ROR puisse être la cause de l'autisme

Depuis plus de 30 ans, le vaccin ROR est utilisé à grande échelle et en toute sécurité dans le monde entier. Plus de 500 millions d'injections ont été réalisées sur les enfants dans plus de 100 pays. L'étude initiale qui suggérait un lien a maintenant été complètement discréditée. Une recherche approfondie a été menée pour éliminer le lien établi et il existe à présent des preuves irréfutables indiquant que le ROR n'est pas à l'origine de l'autisme. Le ROR est aussi sûr que tous les autres vaccins habituellement reçus par nos enfants pour les protéger contre des maladies infectieuses graves.

Mon enfant est allergique aux œufs. Peut-il recevoir le vaccin ROR ?

Le vaccin ROR peut être injecté en toute sécurité aux enfants qui sont gravement allergiques à l'œuf (réaction anaphylactique). Si vous êtes préoccupé, parlez-en à votre infirmière praticienne, à votre infirmière à domicile ou à votre médecin.

Le ROR est le meilleur moyen de protéger votre enfant contre la rougeole et vous le protégerez également contre les oreillons et la rubéole

Où puis-je obtenir plus de renseignements ?

Vous pouvez vous adresser à votre médecin, à votre infirmière à domicile ou à votre infirmière praticienne, ou appeler
NHS Direct Wales au 0845 46 47.

Visitez : **www.mmrthefacts.nhs.uk** et
www.immunisation.nhs.uk
(pour des informations détaillées sur le composant « rougeole » du vaccin ROR)

Ce dépliant est disponible sur le site concernant l'immunisation proposé par l'Assemblée gouvernementale du pays de Galles :
<http://new.wales.gov.uk/topics/health/protection/immunisation/leaflets/?lang=en>

et dans les langues suivantes :

Arabe
Bengali
Bulgare
Chinois
Tchèque
Farsi
Anglais
Gujarâti
Hindi
Kurde (Sorani)
Lingala
Polonais
Portugais
Punjabi
Russe
Somalien
Espagnol
Swahili
Tagalog
Urdu (Naskh)
Vietnamien

Vous pouvez obtenir des exemplaires supplémentaires de ce dépliant auprès du centre des publications de l'Assemblée gouvernementale du pays de Galles par e-mail :

assembly-publications@wales.gsi.gov.uk

ou par téléphone au 029 2082 3683 (entre 8 h et 17 h du lundi au vendredi)

Pour toute question concernant ce dépliant, veuillez vous adresser à :

Health Protection Division
Welsh Assembly Government
Cathays Park
Cardiff
CF10 3NQ

Tél. :
029 2082 5397 ou
029 2082 5410